

Édito Plaidoyer pour l'engagement politique

Noir Jaune Blues, Kazakhgate, Publifin... Ces dernières semaines, la considération et la confiance de la population belge envers la classe politique ont encaissé un fameux coup. Selon l'étude Noir Jaune Blues réalisée en 2016, 12% de la population accorde sa confiance au Parlement, 9% aux partis politiques. Comment comprendre ces chiffres ? Ces dernières années, le désenchantement et le fatalisme à l'égard du politique se sont répandus comme une tâche d'huile. Un sentiment de décalage entre la population et ses gouvernants n'a fait que s'accroître, tout comme l'impression que le politique est impuissant face aux problèmes.

En cause, les mesures d'austérité telles la non-indexation des salaires, l'augmentation de l'âge de la pension, l'augmentation de la TVA sur l'électricité, les coupes sombres dans le secteur de la santé qui touchent durement le monde populaire et les classes moyennes, alors que dans le même temps, les plus aisés ne sont pas amenés à contribuer proportionnellement. Où est le grand tax shift tant annoncé, sensé faire contribuer les revenus mobiliers ? Où sont les mesures contre la criminalité financière... ? À cela s'ajoute l'indignation grandissante face aux pratiques politiciennes. Des « affaires », il y en a déjà eu : Augusta, la Carolo, ... Ce qui heurte avec Publifin, c'est que le politique n'a pas tiré d'enseignements du passé, en termes de contrôle externe permettant d'éviter les bricolages et une gabegie d'argent public. Cela donne le sentiment d'une classe politique mercenaire dont la préoccupation première est de courir après les mandats rémunérateurs. Certains individus sont effectivement à ranger dans cette catégorie. Mais il serait trop facile d'y englober tous les élus. Ce serait oublier tous les hommes et les femmes qui s'engagent en politique par idéal et par conviction, offrant leur temps et leur énergie, pour faire avancer les projets dans l'intérêt de la collectivité.

Il est donc temps qu'un signal fort soit donné de la part des responsables politiques. Ils doivent prendre un ensemble de mesures claires et efficaces afin de garantir l'éthique en politique et une utilisation efficace de l'argent public. La limitation et l'incompatibilité des mandats et le contrôle externe des intercommunales en font partie. Le citoyen a également une place à prendre. Les élections communales de 2018 qui se profilent sont l'occasion de se ressaisir de la chose publique. La commune est le plus petit étage organisé de la gestion de la « Cité » et le plus proche des citoyens. Pourquoi ne pas s'appuyer sur le niveau communal pour rebâtir une nouvelle manière de faire de la politique dans l'intérêt de la collectivité ? Cela passera par l'implication de tous. La démocratie locale ne se limite ni à un temps court autour du jour des élections, ni à une stratégie de composition de listes et d'alliances et encore moins à l'influence de quelques personnalités.

Concrètement, sur le terrain, de nombreuses manières d'agir existent. S'informer, via la revue communale ou les séances publiques du Conseil communal. Poser des questions via une interpellation citoyenne, lors d'enquêtes publiques, aux responsables des dossiers. Participer aux conseils et aux commissions consultatives des aînés, des jeunes, de l'aménagement du territoire, de la culture... S'impliquer dans des projets de développements locaux autour des énergies renouvelables, dans des coopératives citoyennes, dans les plans de développement ruraux... Alimenter le Conseil communal de propositions visant le développement de sa commune ou de sa région.

La démocratie n'est pas un système parfait et n'est jamais acquise. Elle dépend de notre capacité à la faire vivre. C'est un exercice qui demande un effort personnel, un engagement permanent. En ce début d'année, je vous souhaite d'être les artisans d'une démocratie participative vivante, rencontrant les valeurs de justice sociale et d'égalité et de trouver du sens et de l'épanouissement dans vos engagements associatifs et politiques.

Jean-Nicolas Burnotte

P. 1

Éditorial

P. 2-3

En bref dans nos organisations

P. 4-5

Faisons connaissance avec...

Stevie Lardoux

P. 6-7-8

Dossier :
PEP'S Lux - La Province de Luxembourg, territoire à énergie positive

EN BREF DANS NOS ORGANISATIONS

Le Baby Service recrute des accueillantes d'enfants conventionnées

Le Baby Service est un service d'accueillantes d'enfants conventionnées, subsidié par l'ONE. Il couvre 21 communes du centre et du sud de la Province de Luxembourg, avec son siège social à Arlon et un bureau à Libramont. Ces accueillantes travaillent à leur domicile, en assurant l'accueil d'enfants de 0 à 3 ans, durant les heures de travail des parents. Face aux demandes d'accueil qui ne cessent de croître, le Baby Service recherche de nouvelles accueillantes. Il offre :

- Un statut social
- Une formation continuée, durant la période d'activité, offrant la possibilité de relations avec des collègues de travail
- Un encadrement social et administratif
- Un prêt de matériel de puériculture
- Une assurance couvrant l'activité

Pour exercer ce métier, il faut un diplôme requis (puéricultrice, institutrice, éducatrice, assistante sociale, infirmière graduée, directrice de maison d'enfants, auxiliaire de l'enfance).

Baby Service



du Luxembourg

Intéressé(e) ou envie d'en savoir davantage ?
N'hésitez pas à contacter le service :

À Arlon (rue des Déportés, 41) :

☎ 063/21.81.65 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

✉ baby.service@belgacom.net

À Libramont (Place communale, 1) :

☎ 061/22.22.38 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

✉ babyservice.l@skynet.be

www.babyservice.be

Mardis de l'actu : « Les élections présidentielles en France »

07 MARS 2017

« La gauche française. Chronique d'une sociale démocratie à l'agonie ? »

Entre Mélenchon et Macron, quelles sont les chances du PS ? *Quid* de l'après élection ?

Après l'échec du Front Commun Socialiste de Mitterrand en 1981, les socialistes se sont soumis à la pensée unique libérale au point qu'aujourd'hui, quelqu'un comme Macron est présenté comme « de gauche ». Comment a évolué le projet politique et idéologique de la gauche française ?



Intervenant : **Hugues Le Paige**,
journaliste et directeur de la revue
Politique

28 MARS 2017

« Comment l'extrême-droite est-elle devenue la première force politique en France ? »

Depuis que Marine Le Pen a repris le flambeau à la tête du FN, le parti bat des records électoraux et a réussi à séduire une frange de l'électorat de gauche. Comment expliquer cet engouement ?

Par l'incapacité des partis politiques traditionnels de répondre aux attentes de la population ? Par la crise économique ? Par la peur d'une perte d'identité liée à l'immigration ? Par la banalisation de certains discours d'extrême-droite ?



Intervenant : **Philippe Poirier**,
professeur à l'Université de
Luxembourg et à Paris-Sorbonne

Journée d'étude du MOC Luxembourg

Vous êtes enseignant, futur enseignant, membre du personnel d'encadrement, parent, membre d'un PO... et vous avez des choses à dire sur l'avenir de l'enseignement maternel... Le MOC Luxembourg vous donne la parole le 18 mars à Bastogne.

Le Pacte d'excellence annonce une refondation de l'enseignement en Communauté française. Cette réforme, ambitieuse, sera mise en oeuvre progressivement, en commençant par l'enseignement maternel, là où tant de choses se jouent pour les enfants et leurs parents dans leurs rapports futurs avec l'école. Le Pacte prévoit son refinancement et un renforcement de l'encadrement. Bonne nouvelle ! Mais comment cela va-t-il se traduire concrètement sur le terrain ? Le Pacte donne quelques réponses, mais pas toutes...

Les prochaines élections régionales et communautaires de 2019 pourraient déboucher sur un changement de majorité. L'ensemble du monde politique est-il prêt à soutenir et à mettre en oeuvre la réforme prévue par le Pacte ? N'y a-t-il pas un risque de la voir se détricoter lors de la prochaine législature ? Avec quelles conséquences pour l'enseignement maternel ?

Pour répondre à ces questions, la Commission Enseignement du MOC Luxembourg organise une journée d'études consacrée à l'enseignement maternel. Nourris pas l'introduction de Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'Enfant, les participants pourront faire entendre leur voix au travers d'ateliers thématiques et d'une table ronde politique.

L'ÉCOLE MATERNELLE AU CŒUR DU DÉBAT

BASTOGNE



18 SAMEDI
MARS
08H30

PROGRAMME

INFORMATIONS

- 08H30 Accueil et café
- 09H00 **Mot d'accueil** par Nicolas Stilmant, directeur de l'Henallux - Bastogne et Isabelle Paquay, animatrice au MOC Luxembourg
- 09H10 **Introduction** par Bernard De Vos, Délégué général aux Droits de l'Enfant
- 10H10 **Présentation des ateliers**
- 10H20 **Ateliers**
- 11H10 **PAUSE**
- 11H25 **Ateliers**
- 12H15 **REPAS**
- 13H15 **Rapports des ateliers**
- 13H35 **Table ronde politique** animée par Frédéric Ligot, secrétaire politique du MOC
- 15H35 **Mot de conclusion et perspectives** par Jean-Nicolas Burnotte, secrétaire fédéral du MOC Luxembourg
- 15H50 **FIN**

Les ateliers : chaque personne aura l'occasion de participer à deux ateliers parmi

1. Petite enfance et enseignement maternel
2. Relation parents - enseignement maternel
3. Formation des enseignants
4. Encadrement
5. Programme et créativité
6. Passage maternel - primaire

ENTRÉE GRATUITE

Adresse du jour : Henallux, rue des Remparts à
6600 Bastogne
(entrée sous la passerelle)

Informations et inscriptions au plus tard pour le 10
mars 2017

MOC
Rue des Déportés, 39 à 6700 Arlon
☎ 063/21.87.38
✉ i.paquay@mocluxembourg.be

FAISONS CONNAISSANCE AVEC ...

Stevie Lardoux

Pouvez-vous partager avec nous votre parcours jusqu'à votre arrivée aux Équipes populaires ?

Je suis de nationalité française. En 2012, j'ai rejoint mon compagnon belge. En quête d'un emploi en Belgique, j'ai répondu à une annonce publiée par les Équipes populaires. En France, j'ai suivi plusieurs formations dans le domaine de l'animation et de l'éducation populaire. J'ai terminé mon cursus par un master en Sciences de l'éducation, option Éducation populaire. J'ai également acquis une expérience artistique, dans le domaine de la danse. L'emploi d'animatrice que proposaient les Équipes populaires trouvait donc un écho dans mon cursus scolaire. Même si leurs origines sont différentes, l'éducation populaire et l'éducation permanente se rejoignent assez bien de par les outils qu'elles utilisent toutes deux, de par leurs approches du travail avec les citoyens. Dans tous les cas, on part de la base, du citoyen, pour construire une réflexion, un outil... de manière à permettre l'émancipation individuelle et collective. Ce travail contribue à la transformation de la société, de la vie politique... et c'est ce qui me plaît dans ma fonction d'animatrice.

ANIMATRICE AUX ÉQUIPES POPULAIRES



✉ lardoux@equipespopulaires.be
☎ 0474/22.56.25

Quels sont les principaux projets menés par les Équipes populaires dans la Province du Luxembourg ?

Notre équipe est composée de deux personnes : Raymond Lepère, secrétaire fédéral à temps plein et moi-même qui travaille à mi-temps... Une toute petite équipe pour une si grande province !

Au sein de notre fédération, nous accompagnons des groupes locaux et des groupes à projets. Les premiers, qui existent depuis un certain nombre d'années, sont principalement constitués de militants. Les seconds se créent autour de projets précis, de réflexions spécifiques, par exemple autour des questions de l'énergie et de l'accès au logement, de la santé et de l'alimentation, de la justice sociale et fiscale... La réflexion de ces groupes peut déboucher sur des mobilisations, des actions collectives.

Le public que nous touchons est principalement issu du milieu populaire, qui se définit notamment par des critères économiques et culturels. Il se situe entre le milieu précarisé et la classe moyenne aisée. Il peut s'agir de migrants, d'ouvriers, d'agriculteurs, de personnes ayant fait le choix de la simplicité volontaire...

Actuellement, quels sont les grands dossiers portés par les Équipes populaires ?

La campagne : « Liberté, j'écris ton non » (inspiré d'un vers du poète Paul Éluard « Liberté, j'écris ton nom ») est en cours pour le moment en Province de Luxembourg. Pour les Équipes populaires, ce vers résonne aujourd'hui encore : le Traité transatlantique, l'état d'urgence, le démantèlement des services publics, l'érosion des droits sociaux... ont tendance à asphyxier les citoyens et à mettre des freins à leur liberté. Nous avons donc demandé à des hommes et des femmes de s'exprimer à propos de la liberté et des obstacles qui les empêchent d'être libres. L'un de nos objectifs à travers cette campagne est de faire remonter des revendications issues de ces expressions populaires. Pour mener à bien ce projet, nous avons utilisé différents outils destinés à donner la parole aux membres de nos groupes afin d'en extraire une idée, une revendication. Par exemple, lors de l'évènement « Changer le monde » que le CNCD 11 11 11 a organisé cet été à Virton, le public présent pouvait écrire ce qui ne lui convient pas dans la société actuelle. Ces paroles étaient affichées pour être visibles de tous. Lors du festival « Bitume », Festival international des Arts de la rue à la Roche-en-Ardenne, nous avons installé un espace-rencontre avec les citoyens autour du thème « Ce qui nous rend libre ». Nous avons eu l'occasion de lancer un débat spontané au gré des passages du public. Deux artistes ont réalisé en même temps une fresque reprenant les paroles des citoyens sous forme de calligraphie ou de dessins. Une vidéo a également été réalisée à cette occasion, visible sur le site www.cracslux.be.

Une autre campagne, nationale cette fois, a démarré en novembre 2016 : « Secuflex.org » (<https://secuflex.org/>). Cette campagne est le fruit de plusieurs années de réflexion au sein de l'ensemble du mouvement. Elle fait la promotion d'une nouvelle gestion pour les congés des travailleurs. Ils et de façon davantage flexible : il suffit congés ! Il s'agit évidemment d'un propos de l'absurdité des nouvelles gouvernement. À travers cette attirant également l'attention du public utilise pour faire passer ses idées : des partie de la population. Dans le même campagne « Démasquons les mots qui élaboré un dictionnaire intitulé « Le petit engagé et décalé ». Il s'agit de impose aux esprits d'accepter la des inégalités. Austérité, compétitivité, publique..., le martèlement incessant de sur leur vision du monde. Il brise l'espoir autre monde. Ce petit menteur permet discours politique actuel et les stratégies Équipes populaires de réaffirmer que leur celui de l'égalité, de la solidarité et du



disposeraient de plus de jours de congés simplement d'acheter ses jours de canular destiné à faire réagir le public à mesures annoncées et prises par notre campagne, les Équipes populaires sur les mots que le monde politique mots attrayants, mais qui fragilisent une ordre d'idées, dans le cadre de la mentent » débutée en 2015, nous avons menteur illustré. Dictionnaire participatif, décortiquer le langage néolibéral qui dérégulation sociale et l'accroissement handicap salarial, poids de la dette ces mots a un impact sur les citoyens et de voir émerger des alternatives pour un donc aux lecteurs de déconstruire le qu'ils cachent. Il permet aussi aux choix de société n'est pas celui-là, mais bien-être collectif.

Les Équipes populaires ont NO TTIP en Province de

Le collectif NO CETA - NO TTIP est une Province de Luxembourg qui souhaitent monde politique de notre territoire, contre

plateforme a interpellé toutes les communes de la province afin qu'elles réfléchissent au sein de leur collège et de leur conseil aux conséquences de tels traités pour elles et leur population. Plusieurs communes ont ouvert le débat sur ces questions, sans doute un peu poussées par la mobilisation des associations. De notre côté, nous avons abordé ces problématiques dans nos groupes locaux : le sujet leur paraissait nébuleux et lointain alors qu'il les concerne au plus haut point.

participé au collectif NO CETA - Luxembourg...

plateforme de plusieurs associations en se mobiliser, ainsi que les citoyens et les les traités de libre-échange. Cette

Un exemple de mot décortiqué dans ce dictionnaire impertinent : l'austérité

La définition néolibérale : « pour contrer la générosité abusive des gouvernements précédents, l'austérité est une réponse indispensable qui permet de réduire le déficit, de ramener à l'équilibre les finances publiques et d'abolir les privilèges des salariés le plus souvent érigés en tabous par les organisations syndicales ».

La définition progressiste : « L'austérité, parfois déguisée sous le mot rigueur, désigne un des crédos du néolibéralisme d'aujourd'hui. Prétextant des « dérapages » budgétaires des pouvoirs publics et de la crise économique, soutenus par le patronat et le monde de la finance, les gouvernements prennent des mesures antisociales à l'encontre des travailleurs, donnent des coups de ciseaux dans la sécurité sociale et réduisent les moyens de l'État par des politiques de privatisation ou de diminution des moyens alloués aux politiques sociales et culturelles ».

La définition décalée : « L'austérité est un courant littéraire que l'on doit au célèbre écrivain américain Paul Auster. Ce courant, dans sa version extrême, parfois considérée comme sectaire, consiste à éditer un livre qui ne présente du texte que sur la seule couverture. Toutes les pages sont blanches et numérotées. Mais elles ne proposent pas toutes le même blanc, permettant ainsi d'apporter de la variété au lecteur. Le livre le plus célèbre qui fut édité dans cette veine extrême a pour titre : *Cinquante nuances de blanc* ».

Pour vous le procurer : Raymond Lepère ✉ leperer33@gmail.com ou ☎ 0474/42.82.33

Prix (+ frais d'envoi) : 6 euros / Membres EP : 4 euros / 10 exemplaires et + : 4 euros

PEP'S LUX - LA PROVINCE DE LUXEMBOURG, TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Le changement climatique est une problématique que la Province de Luxembourg a souhaité prendre à bras-le-corps. Le 28 novembre 2014, le Conseil provincial de la Province a adopté à l'unanimité la proposition de Thérèse Mahy, Députée provinciale en charge notamment du développement durable, d'engager l'ensemble du territoire de la province dans une dynamique de Territoire à Énergie positive¹. C'est ainsi qu'a été lancé le projet

« Pep's Lux » (Province à énergie positive), dont l'objectif majeur est de doter la province d'une vision de neutralité énergétique de son territoire à l'horizon 2050. Concrètement, cet engagement se traduit par la définition d'un cadre de mobilisation général, par un travail sur la rationalisation énergétique du patrimoine bâti provincial, par la mise en oeuvre de projets supra-locaux et par un service aux communes partenaires qui souhaitent élaborer un Plan d'Action Énergie durable (PAED) et adhérer à la Convention des Maires pour le Climat et l'Énergie².

C'est dans ce contexte que la Cellule Développement durable de la Province de Luxembourg, avec le soutien d'un groupe



de compétences, composé d'experts scientifiques et de praticiens de terrain, coordonné par l'APERe et l'ULg Seed, a établi un bilan énergétique pour le territoire de la Province. Il a ensuite analysé ses potentiels et établi des perspectives d'avenir ainsi que des recommandations aux élus et aux citoyens. Le MOC Luxembourg a participé aux travaux de ce groupe, en tant que représentant du secteur associatif et livre ici une synthèse du travail ainsi réalisé. Le rapport est disponible dans sa totalité sur [www.http://www.pepslux.be/index.php/trajectoire-2050](http://www.pepslux.be/index.php/trajectoire-2050)

Bilan énergétique (1990-2013)

Les données mentionnées ici ne reprennent pas les chiffres englobant Burgo Ardennes. En effet, cette entreprise totalise à elle seule 50 % de la consommation énergétique du secteur industriel dans notre province, soit 25 % de la consommation totale du territoire. Elle a opéré les dernières années une conversion de la quasi-totalité de son processus industriel au combustible bois, faisant en sorte que 70 % de l'énergie produite par cogénération biomasse dans notre province est issue de cette entreprise. La place que celle-ci occupe crée donc un déséquilibre avec les autres secteurs, ce qui ne permet pas de cerner les véritables enjeux de la transition énergétique sur notre territoire. Le groupe de travail a donc décidé de présenter le bilan énergétique provincial en retirant la consommation et la production énergétiques de Burgo Ardennes.

Le bilan énergétique réalisé en 2013 montre que la consommation de combustibles fossiles représente 70 % de la consommation énergétique totale du territoire. Les secteurs du logement et du transport en sont les principaux

consommateurs (78 %). En 2015, le parc de production d'énergie à partir de sources renouvelables est basé sur les filières de la biomasse (bois chaleur, biogaz, cogénération bois). Après deux décennies d'augmentation constante des consommations énergétiques, la tendance actuelle s'inverse, soutenue par une augmentation de la capacité de notre province à produire des énergies renouvelables, avec un taux de couverture renouvelable actuel plutôt encourageant (19 % en 2013). Cette tendance positive est confirmée par une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 11 % entre 2006 et 2013. Toutefois, cette tendance est moins marquée et décalée dans le temps si on la compare à celle suivie par la Wallonie dans son ensemble. Depuis 2005, la baisse de consommation par habitant constatée en Wallonie est due principalement au déclin de l'industrie sidérurgique. Le profil industriel luxembourgeois est très différent du reste de la Wallonie. Si l'on compare les consommations énergétiques hors industries, on constate que les efforts consentis ces dernières années en province du Luxembourg sont plus importants que dans la moyenne wallonne.

¹ Tepos.be rassemble les coordinateurs de territoires (GAL, intercommunales, provinces) qui souhaitent aborder la question de l'énergie dans une approche globale du développement du territoire. Il s'agit aussi de l'antenne belge du réseau RURENER (Réseau des communes rurales engagées à atteindre la neutralité énergétique). Voir www.tepos.be.

² Cette convention rassemble des milliers d'autorités locales et régionales, volontairement engagées dans la mise en oeuvre des objectifs européens en termes de climat et d'énergie sur leur territoire. Voir <http://www.conventiondesmaires.eu>.

Évaluation du potentiel renouvelable et du potentiel d'efficacité énergétique

La Province de Luxembourg dispose de ressources renouvelables qu'il est possible de valoriser davantage d'ici à 2050. C'est ce qu'on appelle « le potentiel technique de développement des énergies renouvelables » dont l'analyse montre qu'il permettrait de couvrir 126 % des consommations actuelles. Au vu de l'espace dont dispose la province, ce potentiel est dominé par le potentiel solaire photovoltaïque et le potentiel éolien qui représentent à eux seuls 75 % du total. Prenons l'exemple des éoliennes : l'évaluation de leur potentiel technique se base sur la couverture d'1% de la superficie totale du territoire. La concrétisation de ce potentiel aurait évidemment un impact extrêmement important sur

l'aménagement du territoire tant en termes d'utilisation des sols que d'impacts paysagers.

Le potentiel d'efficacité énergétique est le potentiel dont dispose la province pour augmenter ses économies d'énergie. D'après les estimations du groupe de travail, on pourrait atteindre 25 % d'économie d'énergie supplémentaire dans l'industrie ; 25 % dans le tertiaire ; 75 % dans le logement, d'avant 1981 ; 25 % pour ceux construits après 1981 ; 25 % pour l'agriculture et 90 % pour le transport, vu la multiplicité des solutions envisagées pour réduire sa demande énergétique.

Trois scénarios possibles pour atteindre la neutralité énergétique à l'horizon 2050

Sur base du bilan énergétique, le groupe de travail a arrêté trois scénarios possibles. Ils n'ont pas vocation à servir de modèle à suivre, mais ils ont été établis afin d'identifier les grands enjeux de la transition énergétique en Province de Luxembourg et de chiffrer ses principales balises en répondant à deux questions : quel niveau d'efficacité énergétique minimal devra être atteint au niveau global et dans chaque secteur ? Quelle part du potentiel technique de chaque filière renouvelable devra être valorisée au minimum ?

- **Scénario 1 : Économie d'énergie minimale et biomasse.**

Ce scénario privilégie la production d'énergie à partir de biomasse (bois, déchets lignifiés, miscanthus, biométhanisation), tout en prévoyant le minimum nécessaire en matière de diminution de consommation d'énergie (25 %) ainsi qu'une production minimale d'électricité éolienne et photovoltaïque ;

- **Scénario 2 : Économie d'énergie maximale et biomasse.**

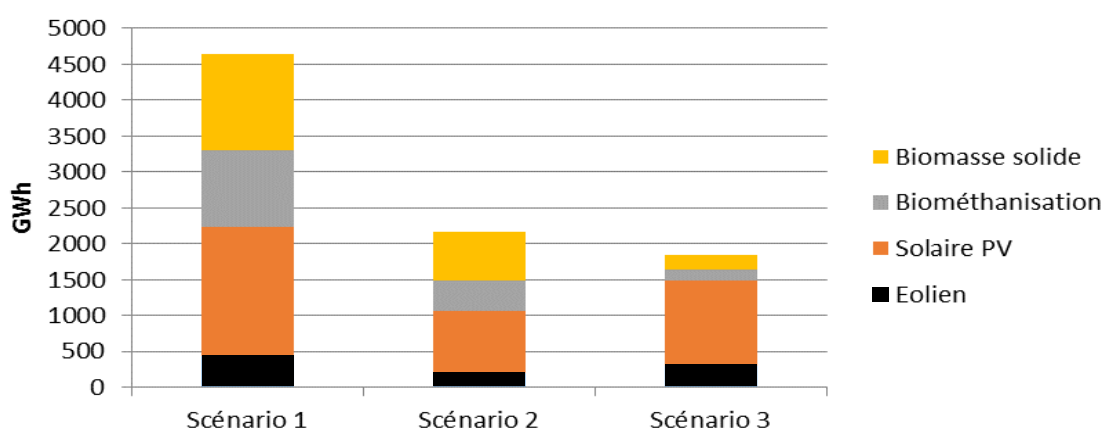
Il s'agit de valoriser à 100 % le potentiel de production d'énergie à partir de biomasse, mais aussi à 100 % le potentiel d'efficacité énergétique. Il s'agit donc de réduire au maximum la consommation d'énergie et d'évaluer la production minimale d'électricité éolienne et photovoltaïque ;

- **Scénario 3 : Économie d'énergie maximale, photovoltaïque et éolien.**

Ce scénario est basé sur une limitation de l'objectif de production d'énergie à partir de la ressource biomasse au minimum nécessaire dans le cas d'une valorisation de 100 % du potentiel technique d'efficacité énergétique. L'approche consiste donc à évaluer la production minimale d'énergie renouvelable nécessaire pour couvrir la consommation restante, en privilégiant la production éolienne et photovoltaïque. Ce scénario privilégie donc la diminution de la consommation énergétique (55%).

Selon que l'on optera pour l'un ou l'autre de ces scénarios, l'économie d'énergie variera entre 25 et 55%. L'impact du développement des énergies renouvelables en termes d'aménagement du territoire variera lui aussi beaucoup : la part du territoire qui leur sera allouée oscillera entre 5 et 24 %. A capacité de production égale, les filières biomasse nécessitent une superficie en moyenne 100 fois supérieure à celle utilisée par les filières éolienne et photovoltaïque.

**Le développement des énergies renouvelables à l'horizon 2050
suivant les trois scénarios étudiés**



Conclusions

La Province de Luxembourg dispose d'atouts et de faiblesses en matière de transition énergétique. L'espace disponible et les ressources forestières et agricoles constituent des avantages de taille. Les trois scénarios montrent que le parc de production d'énergie devra s'articuler sur un mix énergétique alliant biomasse, éolien et photovoltaïque. Il faudra donc déterminer quelle sera la part allouée à la production renouvelable. Vu la variabilité de la production d'énergie électrique inhérente aux filières éoliennes et photovoltaïques, celles-ci devront être développées en complémentarité avec la filière biomasse, afin de limiter les impacts paysagers et sur les sols. Des systèmes de stockages devront être mis en place ainsi que de nouveaux modèles de consommation électrique favorisant la consommation de l'énergie lorsqu'elle est produite. Une dynamique positive est engagée depuis quelques années, notamment avec une réduction notable des gaz à effets de serre grâce à une tendance visant la réduction des consommations et le développement des énergies



renouvelables. Cette dynamique doit se poursuivre : une réflexion profonde doit être menée en concertation avec tous les acteurs du territoire concernant l'évolution de la demande de transport, la rénovation du logement et l'aménagement du territoire. D'autres réflexions, non menées dans le cadre du groupe de travail, devront l'être à l'avenir : à propos du type d'agriculture et d'alimentation souhaitable, des matériaux de construction à privilégier et de la consommation de biens divers. La forte dépendance au transport routier constitue au contraire un frein à la transition écologique provinciale, qui ne peut être résolu uniquement par des solutions technologiques. Le logement, deuxième secteur en termes de consommation de combustibles fossiles, doit voir son efficacité énergétique améliorée, d'autant plus que les moyens techniques sont ici plus facilement atteignables. Il faut toutefois veiller à dégager des moyens et à assurer l'accompagnement des publics précarisés, propriétaires ou locataires de logements anciens ou les moins isolés.

Recommandations aux élus et aux citoyens

Le groupe de travail a émis plusieurs recommandations destinées aux élus provinciaux et communaux ainsi qu'aux citoyens.

- **Intégrer l'énergie grise** : il s'agit de l'énergie nécessaire lors du cycle de vie d'un matériau ou d'un produit (production, extraction, transformation, transport...). Soutenir et valoriser les initiatives locales, choisir des produits et des services ayant une moindre énergie grise est primordial.
- **Analyser et estimer les impacts socio-économiques de la vision** : une telle étude a été réalisée pour l'ensemble de la Belgique³ et devra être réalisée pour notre province afin de déterminer entre autres, les coûts évités en termes de dommages liés aux émissions de gaz à effet de serre, les effets positifs sur l'emploi...
- **Mener le débat sur l'aménagement du territoire** : notre province est toujours dans une logique d'étalement et la superficie résidentielle par habitant est la plus élevée du pays, tout en continuant à augmenter. Or, plus la densité du bâti est forte et plus la consommation énergétique est faible. Il faut davantage densifier et recentrer l'habitat dans les noyaux urbains et ruraux. Le Province a ici un rôle à jouer.

Depuis l'abandon par Réseaulux du projet de Schéma de développement de l'espace luxembourgeois, il n'y a plus de lieu de réflexion entre la Région wallonne et les communes. Une structure d'intérêt public et supra-communale, associant toutes les composantes de la province, économiques, sociales, culturelles, environnementales et académiques, serait la bienvenue.

- **Favoriser une transition écologique et sociale inclusive** : elle doit éviter de creuser davantage les inégalités sociales. Elle doit permettre à tout citoyen d'y trouver sa place, notamment en se dotant des moyens d'accompagnement nécessaires pour soutenir et développer des initiatives qui vont dans ce sens.
- **Mener et soutenir des projets pilotes** dans les domaines du logement, du transport électrique, de la biométhanisation et du transport, des filières courtes de combustibles biomasse, de l'auto-production et des micro-réseaux d'énergie...
- **Impliquer les acteurs socio-culturels** : les lieux de débat et de concertation doivent être multipliés afin que les citoyens s'approprient les enjeux et les réponses à apporter en termes de modifications de modes de vie, afin de déconstruire les idées reçues en matière d'énergie...

³ « Vers 100 % d'énergies renouvelables en Belgique à l'horizon 2050 », réalisée par l'Institut de conseil en développement durable et par le Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek, à la demande des quatre ministres belges à l'énergie.